



**HAL**  
open science

**F1906 France, 1:50 000, 1906-1925, 58 feuilles**  
Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1906 France, 1:50 000, 1906-1925, 58 feuilles. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.274-281, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688159

**HAL Id: halshs-03688159**

**<https://shs.hal.science/halshs-03688159v1>**

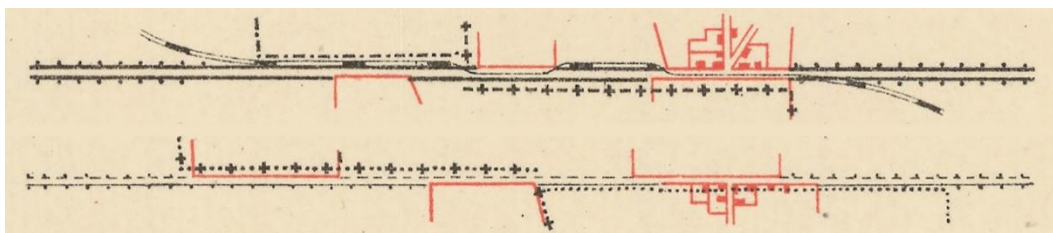
Submitted on 26 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



## **F1906. France, 1:50 000, 1906-1925, 58 feuilles**

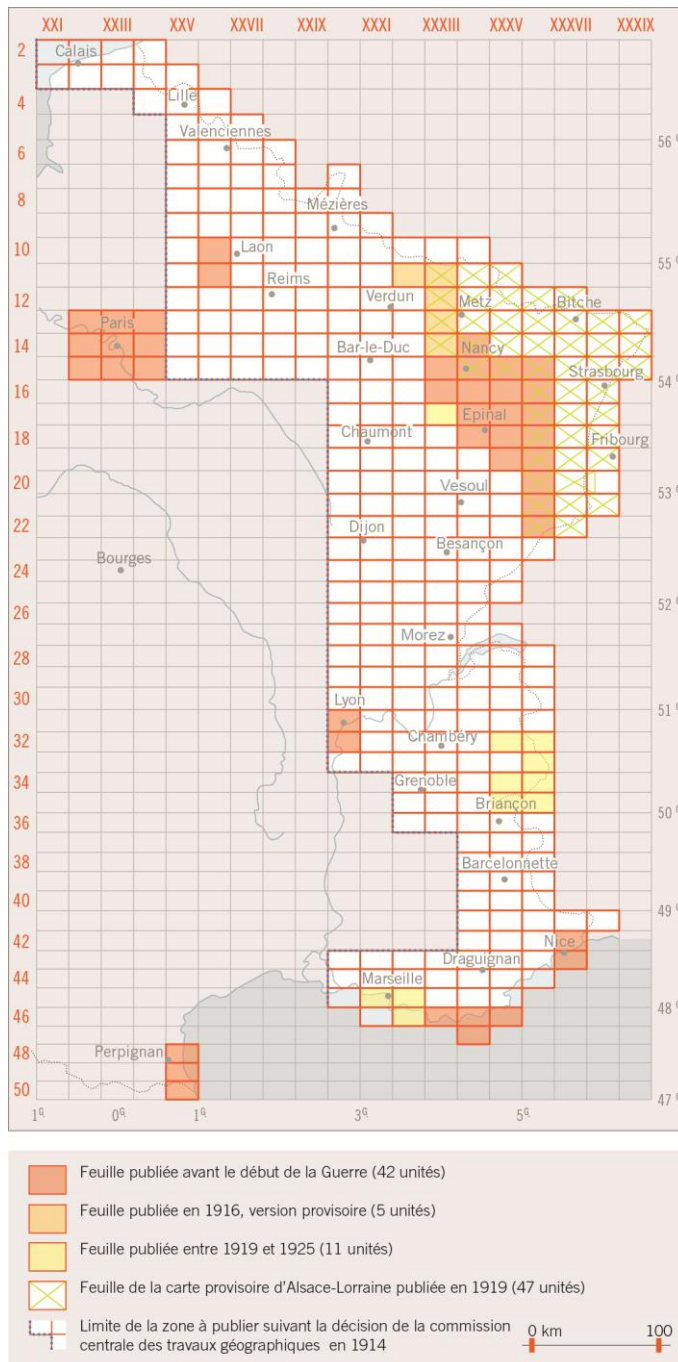
Jean-Luc Arnaud, « France, 1:50 000, 1906-1925, 58 feuilles », chapitre F1906 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 274-281.

Depuis la fin des années 1870, la carte d'état-major [F1832] ne donne plus satisfaction ni par sa planimétrie, difficile et coûteuse à tenir à jour, ni par sa figuration du relief en hachures, qui ne répond pas aux besoins des Travaux publics, ni enfin par sa facture, qui en rend les détails peu lisibles. Par ailleurs, suivant un point de vue plus technique, le mode de fabrication de la carte au 1:80 000, gravée sur cuivre, ne correspond plus aux procédés de production en cours de développement. Dans ce contexte, le Dépôt de la guerre puis le Service géographique de l'armée multiplient les essais de publication d'une nouvelle carte de base du territoire national. A partir du début des années 1880, deux petites séries sont produites dans ce cadre mais c'est seulement à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le Service géographique de l'armée développe un projet assez abouti pour remplacer la carte d'état-major par une nouvelle publication à l'échelle 1:50 000 et en couleurs.

L'idée d'une carte topographique à cette échelle est ancienne puisque c'est au 1:50 000 que devait être dressée la carte d'état-major suivant son projet initial (1817). Cette carte sera finalement publiée au 1:80 000 mais ce choix est longtemps considéré comme un pis-aller correspondant à une période de transition en attente de la carte au 1:50 000. Ainsi, en 1878, le commandant De la Noé propose l'établissement d'une nouvelle carte de France au 1:50 000 en couleurs. Son projet est accepté, on décide alors de dresser trois nouvelles cartes de l'ensemble du territoire national : une carte détaillée au 1:10 000, une carte topographique au 1:50 000 et une carte routière au 1:100 000, plus particulièrement destinée au ministère de l'Intérieur. Ce programme ambitieux reçoit seulement un début d'exécution avec quelques relevés en région parisienne<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, en 1882, le Dépôt de la guerre s'engage dans la publication d'une nouvelle carte de France au

---

<sup>1</sup> . Cette carte a été relevée uniquement dans les environs de Paris, elle est publiée bien plus tard, au début du XX<sup>e</sup> siècle [F1884\_01] *Le service géographique de l'armée. Son histoire, son organisation, ses travaux*, Paris, Ministère de la Défense nationale et de la Guerre, 1938, p. 53.



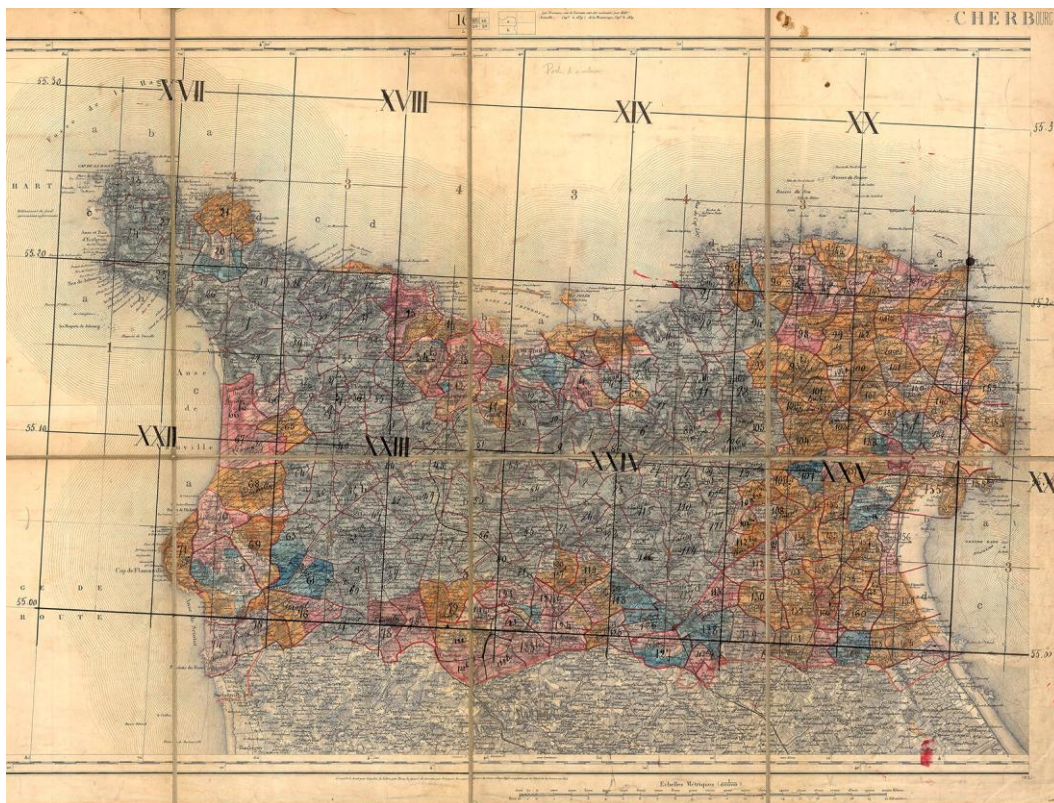
F1906/a. France, 1:50 000, 1900-1925, *Type 1900*

D'après : *Rapport pour 1914*, planche xvii.

1:50 000 et en couleurs [F1882]. Il ne s'agit pas d'un document basé sur de nouveaux levés, comme le projet précédent le préconisait, mais d'une amplification de la carte au 1:80 000. Cette publication est vivement critiquée car ses erreurs sont bien plus visibles au 1:50 000 en couleurs qu'au 1:80 000 en noir. On cesse de la produire deux ans plus tard après la publication d'une soixantaine de feuilles qui couvrent les régions frontalières avec l'Allemagne et le Luxembourg. Cette expérience a cependant montré tout l'intérêt des agrandissements au 1:50 000. Sur cette base, à la fin des années 1880, on décide d'agrandir à cette échelle et de publier en noir chaque nouvelle version d'une feuille de la carte d'état-major dont le format correspond alors au quart de celui d'une feuille originale [F1889].



F1906/b. Carte de France au 1:50 000, Type 1900, extrait exemplaire  
Extrait de la feuille Bruyères, Paris, Service géographique de l'armée, 1911.



#### F1906/c. Organisation des travaux de terrain

Pour chaque feuille de la carte, la répartition des travaux de terrain est reportée sur un montage de la carte d'état-major complété par une grille de dix minutes de côté. Chaque feuille de la nouvelle carte correspond à 32 (4 x 8) cases de cette grille. Les zones à relever sont ensuite découpées en îlots, on en compte ici plus de 150. Le relevé de chaque îlot donne lieu à une minute particulière. – Répartition des relevés pour la feuille n° XII-10, *Cherbourg*, surcharge manuscrite sur fond imprimé, vers 1906.

A la fin du siècle, la carte d'état-major bénéficie d'un processus de révision plus efficace qu'auparavant. Le Service géographique de l'armée reprend l'idée de dresser une carte au 1:50 000 par amplification photographique [F1897]. Les feuilles produites dans ce cadre prolongent vers le sud celles de l'expérience des années 1882-1885, elles couvrent les régions frontalières avec la Suisse et l'Italie<sup>2</sup>. Cette carte est considérée comme une solution provisoire en attendant d'acquérir de nouvelles bases topographiques et planimétriques. Il s'agit bien d'une question de moyens car, dès le mois de mai 1897, De la Noé, devenu général et directeur du Service géographique de l'armée, fait accepter pour la seconde fois le principe d'une nouvelle carte de France au 1:50 000 basée sur de nouveaux levés à grande échelle. Il estime alors que trente ans seront nécessaires pour en achever la publication<sup>3</sup>. Il faudra cependant plusieurs années encore pour mettre ce projet en œuvre. C'est le général Henri-Marie-Auguste Berthaut, successeur de De la Noé, qui en est chargé au tournant du siècle. En 1898, sur la base de l'expérience acquise avec la carte topographique d'Algérie au 1:50 000, il spécifie tous les détails nécessaires à l'exécution

<sup>2</sup> . Berthaut, Henri-Marie Auguste, *La carte de France, 1750-1898, étude historique*, Paris, Service géographique de l'armée, 1898, tome 2, p. 221-228 et 246-248.

<sup>3</sup> . *Le Service géographique de l'armée...*, *op. cit.*, p. 62.

des travaux<sup>4</sup>. De la même manière que pour la carte qu'elle remplace, on envisage de la dresser conjointement avec la révision du cadastre, en cours depuis quelques années.

Suivant les recommandations du ministre de la Guerre, Berthaut prévoit que la planimétrie de la nouvelle carte sera fournie par réduction à l'échelle 1:10 000 des nouveaux plans cadastraux. Ils seront ensuite complétés par les opérateurs du Service géographique de l'armée par des relevés des mouvements du terrain tracés sous la forme de courbes de niveau. Pour chaque feuille au 1:50 000, on estime nécessaire de produire entre 70 et 80 minutes au 1:10 000<sup>5</sup>. A la fin du mois de juin 1899, il présente un projet complet à la commission centrale des travaux géographiques. Le général Antonin Léon Bassot est alors chargé de présider une commission d'évaluation de cette proposition. Il remet son rapport à la fin du mois d'août de l'année suivante après avoir fait réaliser plusieurs études et essais en ce qui concerne le mode de projection à adopter, le principe d'assemblage des feuilles, les signes conventionnels ou encore l'équilibre des couleurs<sup>6</sup>. Bassot précise tout d'abord que la carte se propose de répondre aux besoins de tous les services publics. C'est cependant avec le cadastre que les relations doivent être les plus étroites ; elles déterminent le mode de projection adopté – polyédrique – qui présente l'avantage d'éviter les fortes déformations pour les feuilles éloignées du point d'origine dans les autres modes de projection. La taille des feuilles est fixée à vingt minutes centésimales de grade en latitude par quarante minutes en longitude, la feuille qui représente Paris est placée au centre de la composition<sup>7</sup>. Ce mode de découpage témoigne d'une rupture importante avec celui de l'état-major qui était basé sur une grille de coordonnées rectangulaires. Il présente aussi l'inconvénient de donner lieu à des feuilles de largeurs différentes en fonction de la latitude, celles du nord de la France sont plus étroites que celles du sud. Pour y remédier, Bassot propose de doter chaque feuille d'un double encadrement. Un cadre extérieur, de la même taille pour toutes les feuilles, porte les coordonnées ; un cadre interne, délimité par un simple trait, suit les limites de l'assemblage. Les marges situées entre les deux, de largeur variable en fonction de la latitude, sont utilisées de manière ponctuelle pour assurer la continuité des éléments importants tels que les grandes voies de circulation ou les fleuves. Leur contenu est laissé à l'appréciation des rédacteurs. Bassot propose aussi d'adopter un nouveau mode de numérotation des feuilles, basé sur le principe d'un tableau croisé, de manière à déduire, depuis chaque feuille et sans autre indication, les numéros des feuilles voisines<sup>8</sup>.

Pour définir les couleurs des différentes informations, les membres de la commission d'évaluation prennent en compte leur harmonie sur l'ensemble de la carte mais ils sont aussi attentifs aux contraintes imposées par les usages particuliers. Par exemple, ils choisissent d'imprimer les hydronymes en bleu de manière à produire une carte hydrographique complète, à partir d'une seule planche, en un seul coup de presse. La répartition adoptée est la suivante : le bleu pour l'hydrographie et les désignations correspondantes, le rouge pour les localités et les constructions isolées, le vert pour les bois, un vert-bleu pour les prés et les jardins, le violet pour les vignes, le bistre pour les courbes de niveau et le noir pour les autres indications. Pour figurer le modelé du terrain, les courbes de niveau sont complétées par un estompage. A ce sujet, la question, récurrente depuis un siècle quant au choix de l'angle d'éclairage à adopter, est à nouveau mise en débat. Les

---

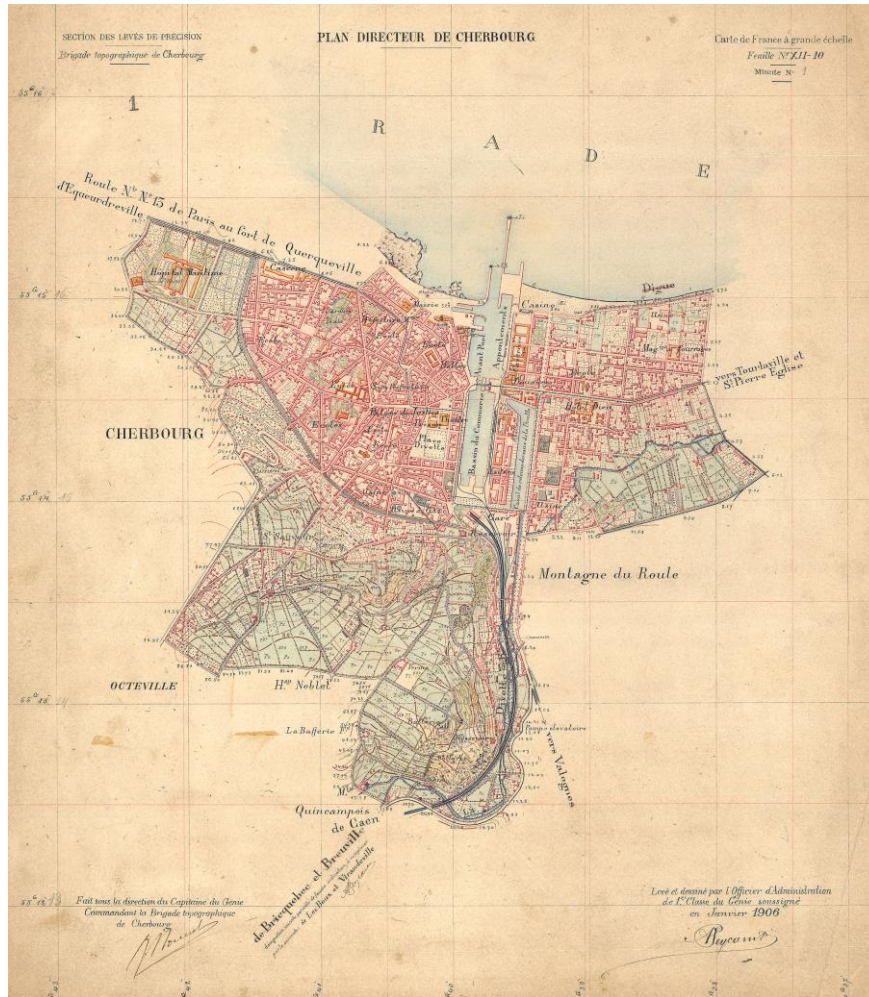
<sup>4</sup> . *Ibid.*, p. 344-346.

<sup>5</sup> . *ibid.*, p. 130.

<sup>6</sup> . Bassot, Antonin Léon, *Rapport de la sous-commission au sujet de la carte de France au 50.000<sup>e</sup> dérivée des levés à grande échelle*, tapuscrit relié sous couverture, s.n., s.l., 1900.

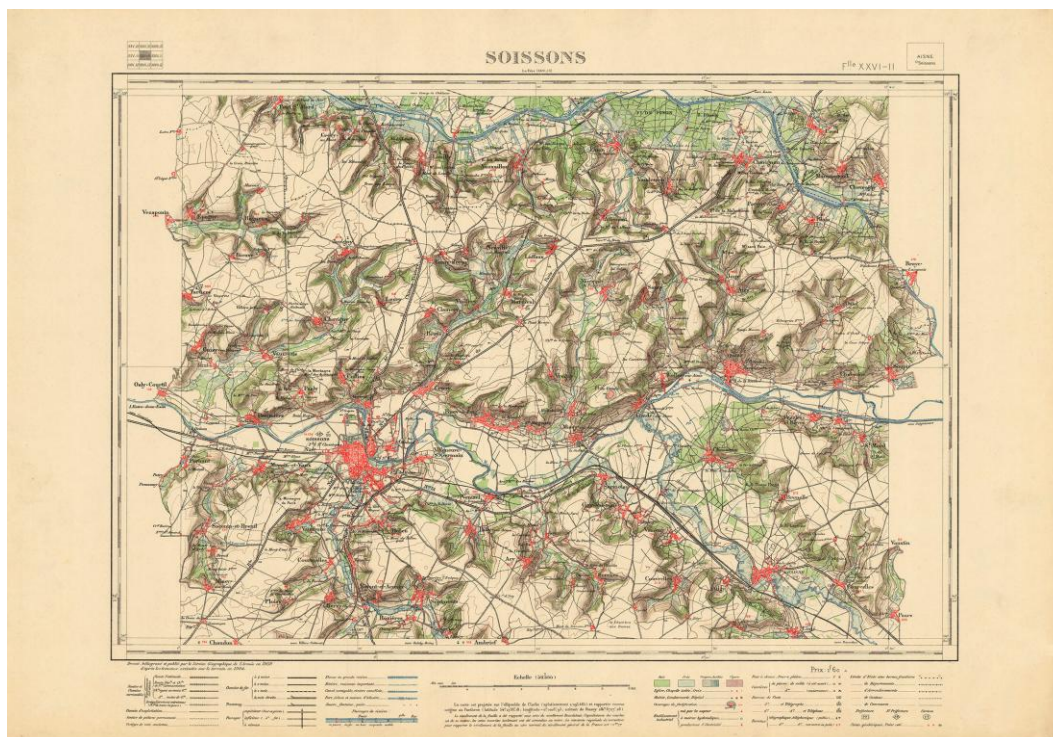
<sup>7</sup> . Dans un format total de 58 x 78 cm, chaque feuille représente une surface utile moyenne de 20 par 26 km.

<sup>8</sup> . Bassot, *op. cit.*, p. 24.



F1906/d. Minute de terrain

Les premières minutes de terrain sont dressées à l'échelle 1:10 000. Elles sont délimitées par des voies de circulation ou bien des éléments du réseau hydrographique. Il est remarquable que ce document porte le titre *Plan directeur* qui le rattache de manière explicite aux plans détaillés antérieurs à 1900. – *Plan directeur de Cherbourg*, n° XII-10, minute n° 1, 1906.



F1906/e. Carte de France au 1:50 000, *Type 1900*, feuille exemplaire  
Feuille n° XXVI-II, *Soissons*, Paris, Service géographique de l'armée, 1909, 54 x 78 cm.

hésitations sont multiples ; finalement, la commission décide de s'inspirer du principe proposé par le colonel Charles Moyse Goulier au début des années 1880, qui consiste à construire l'estompage en deux phases, sur la base de deux éclairages différents. Mais alors que Goulier préconisait de tirer une seule planche de ces deux constructions successives, la commission décide de les séparer et de les imprimer en deux couleurs différentes : l'ombrage produit par l'éclairage zénithal est imprimé en bistre « qui se marie mieux que le gris-bleuté avec les courbes de niveau », l'ombrage construit à partir de l'éclairage oblique est imprimé en gris-bleuté « qui est plus transparent et plus doux ». Ainsi composée, chaque feuille est imprimée en neuf couleurs sélectionnées. Par ailleurs, la rédaction de certaines informations sur des planches séparées, donne lieu *in fine* à la préparation de douze à quatorze planches d'impression<sup>9</sup>. Autrement dit, cette carte est un produit de luxe dont le seul travail d'impression avait un impact substantiel sur son prix de revient<sup>10</sup>.

La commission s'attache aussi à la définition des signes conventionnels. A ce sujet, Bassot note l'intérêt des courbes de niveau par rapport aux hachures<sup>11</sup>. Elles allègent la carte et permettent de multiplier les indications thématiques, ponctuelles – signes conventionnels – ou bien surfaciques – poncifs et/ou plages de couleur. Les 66 postes de la légende montrent que cette opportunité a été pleinement exploitée. Pour l'impression, la commission retient une technique qui combine l'héliogravure et la gravure directe sur zinc. L'ensemble de ces recommandations donne lieu à une facture particulière désignée *Type*

<sup>9</sup> . Pour figurer les bords de mer, on ajoutait une planche de bleu indépendante des autres. Alinhac, Georges, *Rédaction cartographique. Deuxième fascicule. Techniques appliquées*, Paris, Ecole nationale des sciences géographiques, 1956, p. 60.

<sup>10</sup> . En fait, très peu de feuilles ont effectivement été imprimées avec autant de planches. Dès 1912, leur nombre est réduit. *Idem*.

<sup>11</sup> . *Ibid.*, p. 37.



1900. Il reste en service jusqu'au début des années vingt avant d'être remplacé par le *Type 1922*, qui en constitue une version simplifiée.

Enfin, il est aussi prévu de publier non seulement les 1100 feuilles au 1:50 000 mais aussi, pour les besoins du commerce et de l'industrie, les minutes au 1:10 000, soit plus de 80 000 feuilles<sup>12</sup>. Berthaut estime alors que trente ans seront nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire national par de nouveaux relevés et pour en publier les résultats aux deux échelles considérées.

Ce programme est trop optimiste pour être réaliste. On réalise tout d'abord que le mode et le rythme de révision du cadastre ne sont pas compatibles avec la préparation de la nouvelle carte pour laquelle on envisage de travailler feuille à feuille plutôt que d'en mettre un grand nombre en chantier simultanément. Or, la révision du cadastre est organisée localement, elle est en cours dans tous les départements en même temps mais elle n'est achevée nulle part. Ainsi, dès 1901, on renonce à l'idée de subordonner les relevés détaillés à l'avancement du cadastre<sup>13</sup>. Par ailleurs, le projet de loi préparé en 1901, qui devait doter la nouvelle carte de crédits spécifiques, n'est pas présenté au parlement. Dans ce contexte, le ministre de la Guerre décide de ralentir la révision de la carte d'état-major et l'avancement de la carte d'Algérie pour préparer les premières feuilles du 1:50 000 à partir de ses ressources récurrentes<sup>14</sup>. Ainsi, le Service géographique commence par réviser les relevés détaillés dressés à partir du milieu des années 1870 par le Dépôt de fortifications [F1884] et il organise les relevés nécessaires à la nouvelle carte en coordination avec la révision de celle qu'elle doit remplacer<sup>15</sup>. Cette décision constitue un bon moyen pour débiter les travaux et pour tester les choix définis par la commission, mais ses résultats sont bien trop lents pour envisager de traiter l'ensemble du territoire national.

Les procédés adoptés exploitent tout le savoir-faire du Service géographique de l'armée mais ils compliquent sérieusement son organisation. Ainsi, les planches sont produites à quatre échelles différentes suivant des méthodes et sur des supports différents. La planimétrie est rédigée au 1:40 000 par quarts de feuilles, couleur par couleur<sup>16</sup> ; la lettre est tracée au 1:30 000 puis les couleurs sont séparées après réduction par procédé photographique ; les courbes de niveau sont dessinées au 1:20 000 sur glace blanchie ; enfin, les deux planches d'estompage sont dessinées directement au 1:50 000 sur papier<sup>17</sup>.

## Les débuts de la carte

On réalise les premiers essais de cartographie dès 1901 avec deux feuilles des environs de Paris dressées sur la base de relevés détaillés effectués à la fin des années 1890<sup>18</sup>. Les premiers travaux de terrain spécifiques sont engagés dès l'année suivante mais il s'agit tout d'abord de compléter les relevés effectués au cours des années précédentes par la section des levés de précision, alors chargée de préparer les plans directeurs [F1884]<sup>19</sup>. Ces documents sont assez détaillés pour que leur complément avance rapidement. En 1905, les relevés disponibles au 1:10 000 correspondent à l'équivalent de quarante feuilles de la

---

<sup>12</sup> . *Rapport pour 1901*, p. 11.

<sup>13</sup> . *Ibid.*, p. 12.

<sup>14</sup> . Alinhac, *op. cit.*, p. 50.

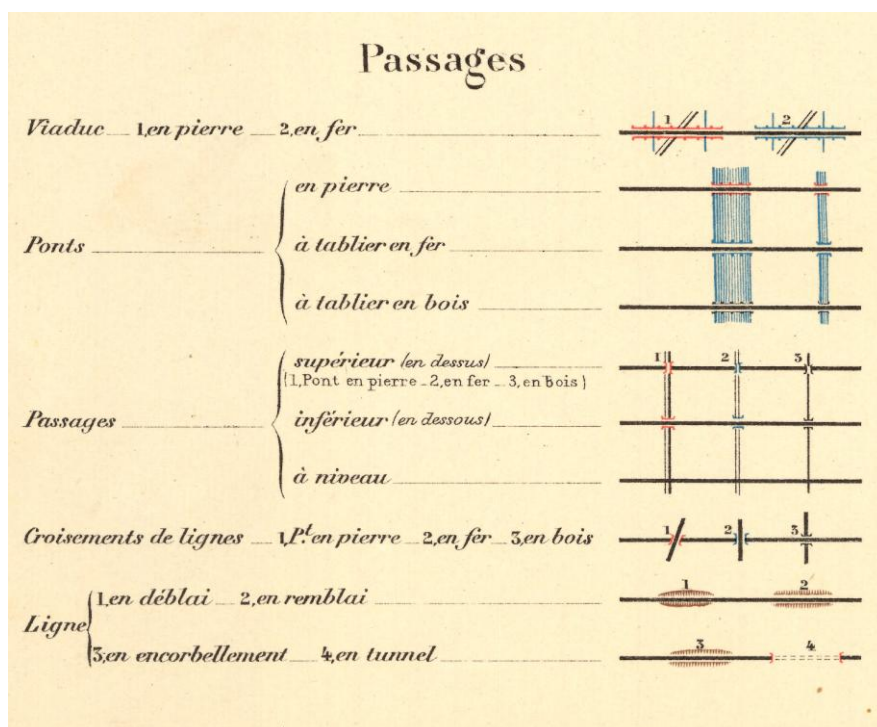
<sup>15</sup> . *Ibid.*, p. 13.

<sup>16</sup> . *Rapport pour 1920-1921*, p. 104-105.

<sup>17</sup> . *Ibid.*, p. 61-62.

<sup>18</sup> . Il s'agit des feuilles *Pontoise* et *L'île Adam*. *Rapport pour 1901*, p. 21 ; Alinhac, *op. cit.*, p. 57.

<sup>19</sup> . *Rapport pour 1902*, p. 14.



F1906/f. Une légende très détaillée

La légende de la carte au 1:50 000 est particulièrement détaillée, elle occupe une planche de même format que les feuilles. Elle nécessite des relevés de terrain tout aussi détaillés et elle donne lieu à d'importantes difficultés pour la révision des feuilles. Ces deux aspects sont à l'origine de sa simplification au début des années vingt. – Extraits de *Signes conventionnels de la carte de France au 50.000<sup>e</sup>, type 1900*. Paris, Service géographique de l'armée, s.d. – Suite de la figure sur la page suivante.

nouvelle carte ; par ailleurs, plusieurs feuilles sont en cours de rédaction<sup>20</sup>. Les premières sont publiées en 1906, neuf figurent Paris et ses environs<sup>21</sup>. Simultanément, on se rend compte que les relevés de terrain initiaux au 1:10 000 prennent beaucoup de temps et qu'ils ont tendance à donner trop de détails pour une carte imprimée à une échelle cinq fois inférieure. On décide alors de réserver les relevés à cette échelle aux régions de montagne et de les dresser au 1:20 000 pour la plus grande part du pays<sup>22</sup>. Ensuite, chaque année apporte son lot de nouvelles feuilles, on en compte 33 en 1910 et 42 au début de la Grande Guerre<sup>23</sup>.

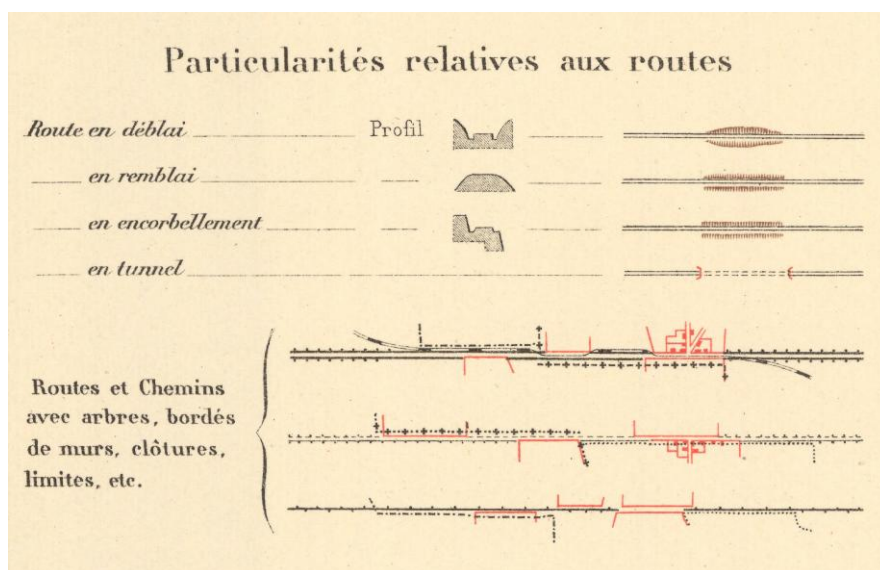
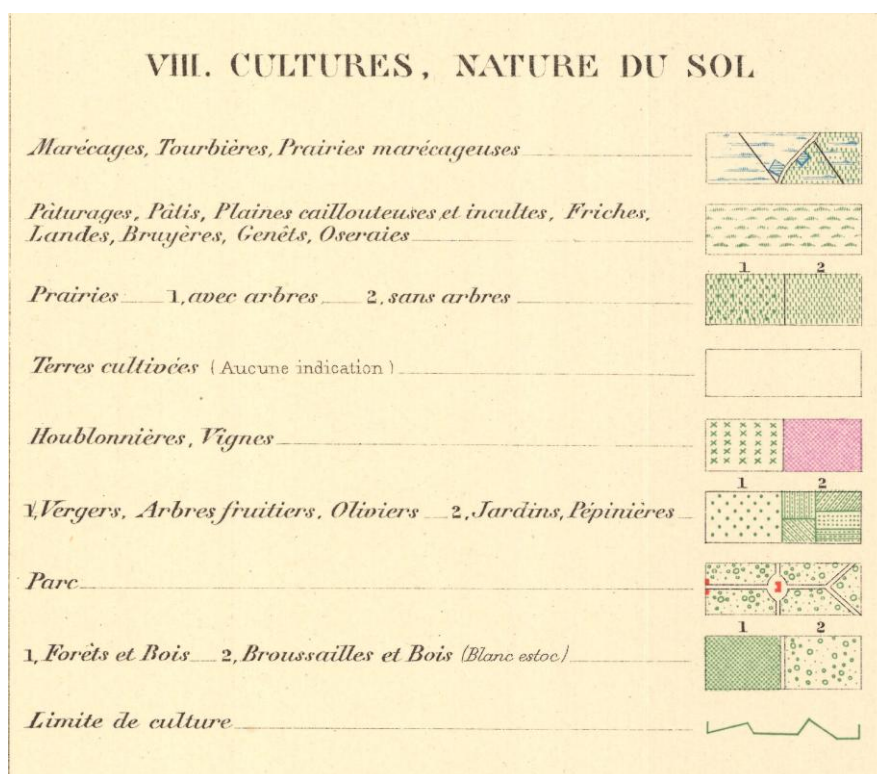
Mais l'histoire d'une carte est rarement aussi linéaire qu'une progression géométrique. Au contraire, il s'agit d'un processus continu de recherche de nouvelles méthodes, toujours plus efficaces, plus rapides et moins coûteuses. Dès le début des années dix, on apporte plusieurs modifications au processus de production pour en diminuer le coût et en accélérer le rythme. Ainsi, en 1911, le Service géographique de l'armée effectue des essais d'exploitation de couples de photographies pris depuis des points de vue panora-

<sup>20</sup> . *Rapport pour 1905*, p. 12-14.

<sup>21</sup> . *Rapport pour 1906*, p. 34.

<sup>22</sup> . *Ibid.*, p. 9-12. Cette décision est à l'opposé des pratiques en cours pour les plans directeurs ; à cause des difficultés de relevé provoquées par les fortes déclivités, les régions de montagnes sont relevées au 1:20 000 alors que les régions peu mouvementées bénéficient de l'échelle 1:10 000.

<sup>23</sup> . *Rapport pour 1910*, p. 46 ; *Rapport pour 1914*, p. 46. Jusqu'au début des années vingt, chaque feuille porte une date de tirage codée sous la forme d'un nombre unique composé par le chiffre du mois, le chiffre 0 et les deux derniers chiffres de l'année. Ainsi, la valeur 10005 correspond à *octobre 1905*.

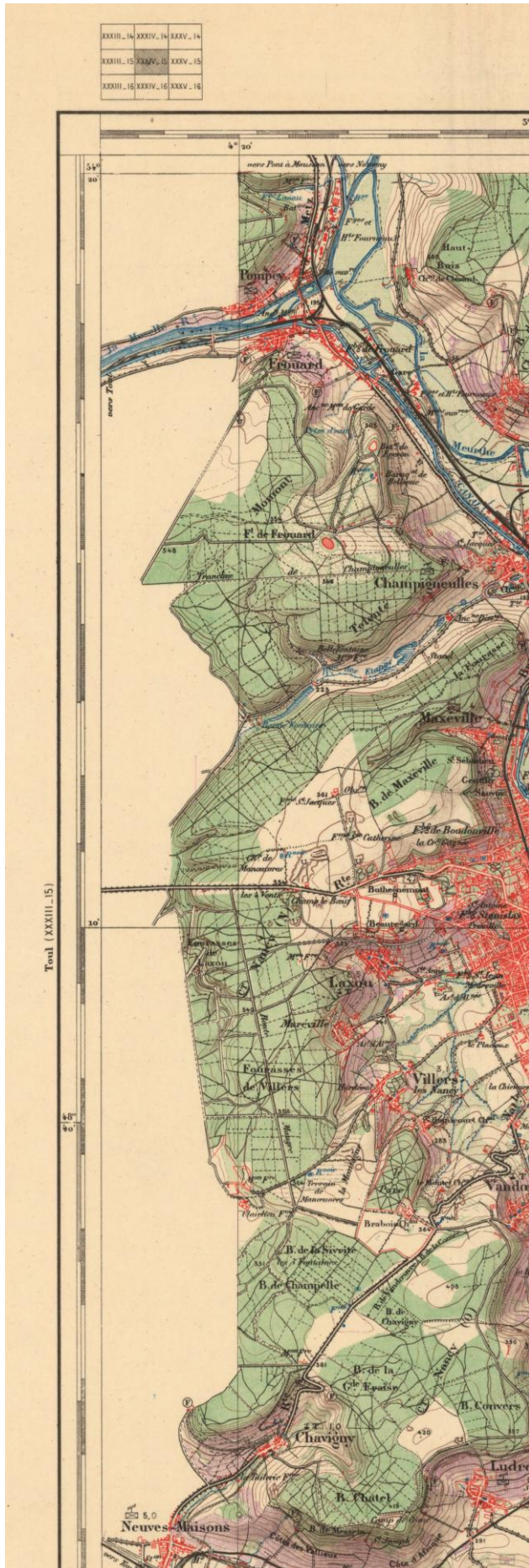


F1906/f. Une légende très détaillée (suite)

miques avec des appareils fabriqués en Allemagne. Les essais se révèlent assez satisfaisants pour donner lieu à l'acquisition du matériel nécessaire. La technique – désignée stéréophotogrammétrie – est ensuite utilisée de manière systématique pour les relevés de montagne jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale<sup>24</sup>.

On l'a examiné, la facture de la carte est particulièrement riche. En contrepartie, on se rend compte que l'abondance des signes conventionnels et leur distribution entre plusieurs planches d'impression a pour effet de compliquer la mise à jour des feuilles. Ainsi, dès 1912, la commission centrale des travaux géographiques propose de supprimer les deux planches de culture – vigne, prés et jardins – et la planche d'estompage correspondant à

<sup>24</sup> . *Rapport pour 1910*, p. 9 ; *Rapport pour 1911*, p. 41-43 ; *Rapport pour 1938-1939*, p. 112.



F1906/g. De larges marges latérales  
Chaque feuille est dotée de deux cadres.  
Un cadre extérieur, de la même taille  
pour toutes les feuilles, porte les  
coordonnées ; un cadre interne, délimité  
par un simple trait, suit les limites de  
l'assemblage. Les marges situées entre  
les deux, de largeur variable en fonction  
de la latitude, sont utilisées de manière  
ponctuelle pour assurer la continuité des  
éléments importants tels que les grandes  
voies de circulation ou les fleuves. Leur  
contenu est laissé à l'appréciation des  
rédacteurs. – Extrait de la feuille *Nancy*,  
Paris, Service géographique de l'armée,  
1907.

l'éclairage zénithal<sup>25</sup>. Au même moment, le bureau de topographie décide aussi de modifier le découpage géographique pour l'organisation des travaux de terrain. Ce découpage, basé sur une grille de 0,0333... grade de côté, héritée du Dépôt des fortifications et des plans directeurs, était alors indépendant du format des feuilles publiées. On adopte un format de cinq minutes centésimales de grade de telle manière que chaque planche de relevé correspond exactement à une demi-feuille de l'édition au 1:10 000. Cet ajustement facilite le report des informations et leur mise à jour<sup>26</sup>. Enfin, à la veille de la Grande Guerre, la commission centrale des travaux géographiques prend acte de l'impossibilité d'étendre la carte au 1:50 000 à l'ensemble du territoire national. Elle limite la zone des travaux à une bande qui s'étend le long de la frontière orientale, entre la mer du nord et la mer Méditerranée, sur une profondeur moyenne d'une centaine de kilomètres. Cette décision réduit le nombre de feuilles de la série de 1100 à 314.

Pendant la Guerre, la production régulière est interrompue, mais cinq feuilles, assez avancées au milieu de l'année 1914, sont publiées en 1916 en type provisoire plus ou moins complet<sup>27</sup>. La publication régulière reprend en 1919 avec la feuille *Châtenois*<sup>28</sup> mais le Service géographique consacre alors ses principales forces à la cartographie de l'Alsace et de la Lorraine, réintégrées à la France à la faveur de l'armistice. Sur la base du découpage de la carte au 1:50 000, à la même échelle mais suivant un type simplifié, il publie une carte provisoire de cette région dès 1919 [F1919].

L'expérience montre qu'il est envisageable de simplifier le *Type 1900* sans nuire de manière rédhibitoire à la qualité de la carte. Elle constitue une étape décisive de transformation qui touche à la fois la facture du document et son fondement géométrique. En 1900, le choix de la projection polyédrique correspondait à la nécessité de disposer d'un document respectant les surfaces représentées pour satisfaire aux besoins du cadastre. Mais, dès le début de la Première Guerre mondiale, ce mode de projection constitue un obstacle pour tracer sur les feuilles le quadrillage nécessaire au réglage des pièces d'artillerie à longue portée<sup>29</sup>. Ainsi, en 1921, la projection conique de Lambert, adoptée pour les plans directeurs de tir en juin 1915, est développée de manière à couvrir l'ensemble du territoire et appliquée à la carte au 1:50 000<sup>30</sup>.

A la suite de cette transformation, le Service géographique estime que suivant le rythme des deux dernières années, quatre siècles seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire national avec la carte au 1:50 000<sup>31</sup>. Le calcul est sans appel, on

---

<sup>25</sup> . *Rapport pour 1912*, p. 71.

<sup>26</sup> . *Rapport pour 1914-1919*, p. 322.

<sup>27</sup> . Il s'agit des feuilles *Audun-le-Roman*, imprimée en noir et bistre et aplats de vert au lieu de trames ; *Briey*, imprimée en type normal, en couleurs, sans estompage, ni bois, ni culture ; *Chambley*, imprimée en type normal, en couleurs, sans estompage avec aplats de vert ; *Longuyon*, imprimée en noir et bistre avec aplats de vert et lettrage bâton ; *Pont-à-Mousson*, imprimée en type normal, en couleurs, sans estompage. *Rapport pour 1914-1919*, p. 338.

<sup>28</sup> . *Idem*.

<sup>29</sup> . *Ibid.*, p. 50-52.

<sup>30</sup> . Pour cette projection, on se référera tout d'abord à la longue note qui, dans le rapport du Service géographique pour la période de la Grande Guerre, explique pourquoi elle a été retenue. *Rapport pour 1914-1919*, p. 53-76. Pour sa mise en œuvre à l'ensemble de la France et le découpage du territoire national en trois bandes, voir *Rapport pour 1920-1921*, p. 8-12 et les *Tables de projection Système Lambert France...* 6 fascicules, Paris, Service géographique de l'armée : *Région sud, longitudes Est, table I*, 1921 ; *Région sud, longitudes Ouest, table I bis*, 1924 ; *Corse Région sud, longitudes Est, table I ter*, 1926 ; *Région centrale, longitudes Est, table II*, 1924 ; *Région centrale, longitudes Ouest, table II bis*, 1925 ; *Région Nord, longitudes Est, table III*, 1927 ; *Région Nord, longitudes Ouest, table III bis*, 1926.

<sup>31</sup> . *Rapport pour 1922-1923*, p. XII.

décide alors de généraliser les simplifications tant en ce qui concerne la facture de la carte que pour sa production. On abandonne le principe des marges complémentaires au profit d'un assemblage bord à bord, plus facile à produire. Enfin, le titre générique de la carte devient *Carte de France au 50 000<sup>e</sup>*. L'adoption de ces principes constitue l'acte de naissance d'une nouvelle série désignée *Type 1922* [F1922].

Après cette date, le Service géographique publie en *Type 1900* quelques feuilles qui avaient été préparées suivant ce code graphique. La plus récente – *Bourg-Saint-Maurice* – est publiée en 1926. Ensuite, les feuilles sont remplacées par les nouvelles éditions en *Type 1922* au fur et à mesure de leur mise à jour. Le processus est long ; 21 feuilles en *type 1900* sont encore en service en 1938<sup>32</sup>. Bien plus tard, la feuille *Pontoise* – XXII-13, publiée en 1906 et dont les relevés datent de 1901, est utilisée comme base, sans mise à jour, pour une version militaire bilingue publiée par l'IGNF en 1952<sup>33</sup>.

Les cartes dérivées et les éditions particulières ont été regroupées avec celles relatives à la version suivante [F1922]<sup>34</sup>.



Chapitre précédent

Chapitre suivant

#### Sommaire

**F1906. France, 1:50 000, 1906-1925, 58 feuilles**

**F1910. France, 1:20 000 et 1:10 000, vers 1910 - 1970, 8326 puis 4210 feuilles**

#### Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).

---

<sup>32</sup> . *Le service géographique...*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>33</sup> . Cette édition est remplacée dès l'année suivante par une nouvelle version sur un fond mis à jour et publié en *Type 1922*.

<sup>34</sup> . Pour des compléments sur cette carte, voir aussi : *Rapport pour 1903*, p. 14-18 ; *Rapport pour 1904*, p. 28 ; *Rapport pour 1907*, p. 31 ; *Rapport pour 1908*, p. 31 ; *Rapport pour 1909*, p. 35 ; *Rapport pour 1913*, p. 71 ; *Rapport pour 1920-1921*, p. 93 et 106 ; *Rapport pour 1924-1925*, p. 175.